

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-:-

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-cinq,

le 20 mai à dix-neuf heures,

le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire.**

Date de la convocation : 14/05/2025

Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1^{ère} Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2^{ème} Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3^{ème} adjointe, MM. PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy et TELLIER Adrien, Mme ADET Florence

Absent : MM. LÉVEILLÉ David

M. PANNETIER Stéphane a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/17 :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Réfection panneau entrée de bourg -

Dans le cadre d'une visite du village, il a été identifié la nécessité de renouveler le panneau touristique en bois situé à l'entrée de l'agglomération route de Thorigné-en-Charnie en faisant le choix d'un support plus durable.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- DE RENOUELER ce panneau touristique sur du dibond, un matériau résistant aux chocs, aux intempéries et aux UV ;
- D'ACCEPTER le devis de 370 € TTC de Mme BAUDRY Séverine pour la réalisation de ce panneau ;
- D'IMPUTER la dépense à l'article 2152 en section d'investissement ;
- D'AUTORISER le maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire,


